

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 37

Artikel: La foi qui sauve
Autor: O.J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224780>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

malgré sa consistance. Des petits ressorts intérieurs en augmentent sensiblement l'élasticité. Bien que je n'en sois qu'à mes premiers essais, j'arrive à faire sans effort des bonds de 6 à 7 mètres en longueur et de 4 à 5 mètres en hauteur, mais ces chiffres ne manqueront pas d'être améliorés quand les perfectionnements encore possibles auront été apportés à mon engin. Désirez-vous voir comment il fonctionne ?

L'invention ainsi décrite m'intéressait au plus haut point, Maurice Jaccard fit un signe et ses deux fils, aussi grands et secs que lui, allèrent chercher leur chaussure-pneu, ainsi que celle de leur père. Seule, la mère, Mme Céline Jaccard, une charmante femme, rondelette comme un imposant tonneau, resta immobile sur son banc. Je m'en étonnais quand, un peu confuse, elle me fit remarquer que son mari prétendait que la semelle pneu n'était, pour le moment, pas destinée à des poids de « cent kilos ».

— Et pourtant, cela pourrait me faire maigrir, ajouta-t-elle, avec un reste de coquetterie, en regardant l'inventeur du coin de l'œil.

Munis dans chaque main d'un grand bâton qui devait donner l'impulsion première et augmenter ensuite la force de repoussement de la semelle-ballon, M. Jaccard et ses deux fils se mirent, dans la cour de la ferme, à gambader follement dans tous les sens.

L'ami Maurice n'avait point exagéré en décrivant l'envergure des mouvements rendus possibles par la nouvelle chaussure, car je pus m'assurer que les bonds des trois acteurs les amenaient à mi-hauteur d'un grand peuplier et leur permettaient de sauter sans accroc par dessus le toit de la porcherie. Les poules et le coq qui papablaient calmement dans le pré voisin en prirent peur et se réfugièrent dans leur poulailler avec des cris étranlés par l'effroi, tandis que le chien, un terre-neuve, cherchait en aboyant furieusement à rejoindre son maître tourbillonnant dans les airs. Peu s'en fallut que celui-ci, après un grand saut, ne vint retomber sur le dos de l'animal.

J'étais littéralement renversé par ces exploits inattendus et je félicitai vivement l'ami Jaccard du succès de sa nouvelle invention. Nous nous entretenîmes longtemps encore des avantages qu'allait présenter, pour le piéton, la semelle-ballon. Ce ne serait plus que plaisir de courir les routes asphaltées; d'enjamber avec le plus grand sang-froid les autos que l'on rencontrerait; d'aller à la chasse du gibier à poil et à plume; de faire des ascensions de montagne, de franchir les ravins, les crevasses des glaciers, de traverser les rivières sans s'inquiéter de l'existence des ponts; d'aller à la maraude des cerises; d'escalader les haies sans y laisser de « flocons de laine », etc. Dans les immeubles locatifs, il serait également possible de supprimer les escaliers, ce qui, en permettant de gagner de l'espace et de réduire les frais de construction, mettrait fin à bien des chicanes entre locataires, ceux-ci pouvant pénétrer d'un bond directement de la rue dans leur propre appartement. Je me disais aussi qu'avec ce système, l'ogre aux bottes de sept lieues n'aurait qu'à se bien tenir, vu qu'il risque fort d'être prochainement vieux jeu.

— Et puis, ajouta encore l'ami Maurice, économiquement, je crois m'atteler cette fois-ci à une brillante affaire, car mon appareil sera l'occasion d'un grand triomphe féministe. En effet, les dames n'auront plus besoin de recourir à des pyjamas de nuit ou de jour (sur les plages) pour se procurer un prétexte de revêtir des pantalons. Avec les semelles-ballon, les robes, longues ou courtes, auront définitivement vécu et ce jour-là, le pantalon, ce symbole de la puissance masculine et du commandement, deviendra l'emblème de l'égalité, sinon de l'uniformité des sexes. Il n'en faudra pas davantage, n'est-ce pas, pour assurer l'avenir de mon invention.

Je ne pus que reconnaître le bien-fondé des prévisions optimistes de notre inventeur et je ne doute pas que le jour est proche où, au village

des Jaccard, là-haut sur la montagne, les usines de semelles-ballons remplaceront les fabriques de boîtes à musique et de gramophones, à moins qu'il n'y ait moyen de combiner la musique et les ballons.

Aimé Schabzigre.

LE TRUC DES POINTURES



'AI gardé un excellent souvenir de mes vacances. J'avais choisi pour mon annuelle villégiature d'été, coutume à laquelle me contraignait mon snobisme, un petit trou pas cher, perché sur une montagne, dépourvu de casino, de cinéma, de T. S. F., de jazz, de tout ce qui constitue en un mot le divertissement des heureux en vacances.

Dès mon arrivée, la pluie se mit à tomber avec accompagnement du grand tam-tam des éclairs, du tonnerre et de tout le saint frusquin. Un temps à ne pas tirer de l'eau un scaphandrier, à ne pas mettre une grenouille dehors.

Je demandai aux habitants ce qu'ils faisaient pour se distraire en pareil cas.

Ils me répondirent qu'ils regardaient l'eau tomber, qu'ils bâillaient, qu'ils éternuaient, qu'ils pêchaient à la ligne.

Je vis le moment où mes vacances n'allaient pas être extrêmement folâtres.

Confiné à l'hôtel, je découvris heureusement un truc que je vous recommande si vous voulez bien rigoler.

Nous étions de nombreux pensionnaires à l'hôtel.

J'avais remarqué que tous les occupants ou occupantes des quarante chambres donnant sur le corridor où se trouvait le local qui m'était dévolu, plaçaient, le soir, leurs chaussures boueuses sur le paillason devant leur porte respective et les retiraient le matin, un peu avant le petit déjeuner, propres, cirées, brillantes.

J'avais remarqué également que les bonnes chargées de ce labeur exécutaient leur travail le soir, de dix à onze heures. Elles venaient prendre les paires de chaussures une à une et les remettaient exactement à la place où elles les avaient trouvées, après les avoir nettoyées.

Je ne sais quel démon me suggéra l'idée vraiment diabolique de jeter la confusion dans les chaussures de la clientèle.

Je n'essayai même pas de résister à la tentation, je savais d'avance qu'avec mon caractère veule et sans énergie, je n'arriverais pas à ne point succomber et voici ce que je fis: je mêlai toutes les chaussures du couloir et je les répartis au hasard des paillasons. Mais de telle sorte par exemple que le locataire de la chambre 24, doté d'une pointure 42, retrouverait le lendemain devant sa porte, un soulier Richelieu pointure 37, et un soulier de chasse pointure 43.

Je vous prie de croire que le lendemain, à l'heure où la cloche du déjeuner convoqua les convives à la salle à manger, ce fut un beau charivari.

Vingt gaillards aux voix rauques beuglaient, vingt petites femmes en pyjama piaillaient à qui mieux mieux pendant que toutes les sonnettes carillonnaient à la fois et que les bonnes alertées, ne sachant plus où donner de la tête, expliquaient qu'elles ne s'expliquaient pas une pareille perturbation et qu'il devait y avoir là-dessous, de la sorcellerie.

Le lendemain, ce fut la même scène et je m'en payai une nouvelle bosse.

Le surlendemain je recommençai de nouveau, mais ayant eu le tort de laisser mes seules chaussures à leur place, un soupçon était venu aux pensionnaires, qui se changea vite en certitude.

Et quand vers minuit, je me mis à opérer discrètement en chemise le transfert des chaussures, quarante portes s'ouvrirent à la fois, quarante cannes ou manches à balai s'abattirent sur mon dos, quarante coups de pied se donnèrent rendez-vous un peu plus bas, quarante brocs d'eau m'inondèrent et je ne sais ce qui serait arrivé si je n'avais eu la présence d'esprit

d'aller me réfugier et me barricader aux W.-C. où je dus rester jusqu'au matin, pour échapper aux repréailles des mystifiés furibonds et insatiables dans leur vengeance.

J'ai bien ri tout de même et je vous réponds que ce sont là de ces choses que l'on n'oublie pas.

Si vous voulez bien vous amuser en vacances, employez ce moyen que je vous livre en secret, mais ne le faites pas plus d'une ou deux fois au même hôtel.

M.

POUR CONVAINCRE LA JUSTICE



ANS ce flot de procès d'accidents du travail dont ils ont chaque jour à connaître, les juges qui composent cette chambre spéciale du tribunal ont les oreilles rassasées par la lecture des certificats de médecins, produits à leur barre.

L'autre jour, pour démontrer l'incapacité permanente et partielle de son client, l'avocat s'appuyait sur les affirmations d'un docteur de la Faculté de médecine, qui certifiait que l'accidenté était atteint « d'euphorie ».

— L'euphorie, quelle est donc cette maladie ? interrogea M. le président Duchauffour ?

— Je n'en sais rien, répondit l'avocat.

— Alors, à huitaine le jugement !

Entre temps, M. le président Duchauffour ayant eu soin d'ouvrir un dictionnaire de médecine, apprit que « l'euphorie » était l'état d'un homme qui se portait bien, état caractérisé par une perpétuelle envie de rire.

— Mais alors ?...

Ce petit trait de malice médico-légale rappelle cet autre :

Le tribunal verra, plaiderait avec conviction l'avocat d'un accidenté du travail, et cela résulte du certificat de médecin que j'ai entre les mains, que mon pauvre client est atteint d'une « capillarité manuelle double ».

Le président, se penchant vers son assesseur de droite :

— Connaissez-vous cette maladie ?

— Non.

— C'est avoir un poil dans chaque main !

Modestie. — Le docteur A. n'est pas de Marseille, mais il y a séjourné quelque temps.

L'autre soir, on causait des attaques nocturnes.

— Moi j'ai été attaqué une fois dans ma vie. C'était à Lausanne, vers la Riponne, quatre hommes, tout de noir vêtus, se jetèrent sur moi et me laissèrent pour mort. Vous ne devineriez jamais qui c'était ?

— Non.

— Dites.

— Vous nous faites languir.

— Une vengeance de croquemorts. Depuis mon arrivée dans la ville, leur métier était dans le marasme.

LA FOI QUI SAUVE



LE soleil avait inondé la plaine de ses rayons ardents. Heureux de cette bonne aubaine, les villageois avaient dépensé leurs forces sans compter et engrangé des milliers de bonnes et grosses gerbes d'un blé mûr à souhait.

A la nuit tombante, harassé et content, chacun était allé prendre un repos bien mérité. Le grand-papa Louis, son ultime tournée achevée, s'appêtait à en faire autant, lorsqu'une douleur le cloua subitement sur place. « Ces diables de points pleurétiques qui me reprennent, grommela-t-il en se couchant. Marie, prends donc l'iode et le pinceau, et badigeonne-moi ça d'importance. Rien de tel, en pareil cas. Manquerait plus que ça, une pleurésie en pleine moisson... » Mais pendant ce temps, grand-maman Marie trouvait un flacon vide et un pinceau sans poil. Avouer la chose à son seigneur et maître, il n'y fallait pas songer. C'eût été une explosion terrible, assaisonnée de jurements et de malédictions. Une transpiration froide lui mouillait déjà les tempes. Que faire ?

Tout à coup une inspiration lui vient. Elle avise dans la petite armoire une fiole dont le

contenu dormait là depuis belle lurette et dont la couleur convenait parfaitement. Et hardi, elle embarbouille copieusement le dos et la poitrine de l'impatient. Oh, merveille, les douleurs cessent comme par enchantement, et grand-papa Louis de s'endormir aussitôt comme un bienheureux.

Levé au petit jour, tout heureux de s'en tirer à si bon compte, il réveilla sa brave moitié pour lui avouer que jamais elle n'avait eu de si bon iode, puis il retourna au travail tout ragaillard.

Que pouvait-il bien y avoir dans ce flacon, vous êtes-vous demandé sans doute? Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille. Ne cherchez pas davantage, vous ne trouverez pas. Du vernis pour chapeaux de paille. Il n'y a que la foi qui sauve. O. J.



2 **LE COLONEL HENRY BOUQUET**
Vainqueur des Peaux-Rouges de l'Ohio.

Premières armes.

Entré ainsi comme cadet au régiment de Constant en 1732, Bouquet y devint enseigne en 1735, sous-lieutenant l'année suivante; en 1738, il passa avec ce grade dans l'armée de Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, où il reçut bientôt une commission de capitaine-lieutenant dans le régiment Roguin (son oncle par alliance). Bouquet s'y distingue comme aide-major dans les habiles campagnes que l'armée austro-sarde soutint contre les armées coalisées de France et d'Espagne (Pragmaticque sanction), aux sièges de Modène et de la Mirandole, 1742, puis à Campo-Santo, le 18 février 1743, où le régiment Roguin s'illustra par l'attaque d'une cassine enlevée à la baïonnette.

L'année suivante fut marquée par un incident douloureux; le 19 juillet, à l'assaut de Pierre-Longue, l'intrépide Roguin (Aug.-Gabriel, qui avait épousé Madeleine-Elisabeth Bouquet, tante de Henry) fut tué sur les palissades par un soldat du Poitou, qui lui lâcha son coup de mousquet à bout portant. Le régiment passa dès lors au colonel Roy (Antoine), de Romainmôtier, jusqu'en 1760. Le 30 septembre, à Coni, Bouquet fut chargé de conduire sa troupe dans une position escarpée extrêmement périlleuse; il s'en acquitta avec son sang-froid habituel, par une marche de nuit, se plaisant à distraire les soldats de l'idée du danger en leur faisant remarquer combien les mouvements de l'ennemi se distinguaient aisément à la clarté de la lune.

En 1745 eut lieu le blocus d'Alexandrie; 1746 fut signalé par l'expédition d'Asti, puis le régiment contribua aux prises de Valence et d'Alexandrie, et enfin, le 19 juillet 1747, il participait à la défense du col d'Exiles (ou de l'Assiette), attaqué par vingt-huit bataillons; là le chevalier de Belle-Isle, frère du maréchal, se faisait tuer, désespéré, sur les corps amoncelés de cinq mille Français. Dans cette sanglante bataille, Bouquet se rencontrait avec un adversaire qu'il devait retrouver plus tard sous d'autres cieux, le marquis de Montcalm, alors colonel d'infanterie, qui fut atteint de trois blessures et qui devait être l'héroïque défenseur des colonies du Canada.

La paix allait être signée à Aix-la-Chapelle, le 30 avril 1748, et Bouquet écouta les propositions que lui faisait parvenir le prince d'Orange pour le nommer lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses récemment levé. Il retourna donc en Hollande, où il reprit le cours de ses études favorites, les mathématiques, et tout ce qui concerne l'art militaire, la stratégie en particulier. Il fréquentait assidûment la société des savants, Hlemsterhuis, König et Allamand, à La

Haye. Il fut délégué avec les généraux Burmann et Carnabé pour recevoir de la France les places qui devaient être évacuées à teneur du traité d'Aix-la-Chapelle, et les prisonniers de guerre qui devaient être rendus. Quelques mois plus tard, il accepta l'invitation de lord Middleton pour l'accompagner dans un voyage en France et en Italie. On peut supposer que dans l'intimité de ce noble personnage Bouquet acquit sa surprenante connaissance de la langue anglaise, qu'il écrivait mieux que la plupart des officiers anglais eux-mêmes.

Le Régiment Royal-Américain.

Plusieurs questions étaient restées pendantes, après le traité d'Aix-la-Chapelle, entre la France et l'Angleterre; la plus considérable et tout à fait capitale était celle relative aux limites du Canada. La cession de l'Acadie aux Anglais, à la paix d'Utrecht, entraînait, d'après eux, la possession de toute la région jusqu'au golfe du Saint-Laurent et toute la vallée de l'Ohio jusqu'au midi des lacs Erié et Ontario. Les Français prétendaient, au contraire, resserrer les colons anglais entre le Canada, les monts Apalaches ou Alleghany, la Louisiane et la mer.

Des conflits n'avaient pas tardé à surgir entre ces conquérants rivaux. La Ohio-Compagnie de Virginie avait réussi à pratiquer une passe à travers les montagnes et le Wills-Creek pour le trafic des pelletteries, en 1750. Trois ans plus tard elle y établissait une route et un fort provisoire. Les Français y arrivaient en même temps à la fourche de la Monongahela et de la rivière Alleghany; c'est là que Georges Washington, major très jeune encore d'un régiment de milices virginienne, ouvrit le feu, sans sommations préalables, contre la petite troupe de Villiers de Jumonville, qui fut tué avec ses trente compagnons. Ce furent dès lors qu'hostilités et représailles, sans que pourtant la guerre fût officiellement déclarée. Les Français construisirent le fort Duquesne à la jonction des deux rivières, et toute une série de forts et de postes avancés constamment disputés.

C'est à ce moment, 1754, que fut décidée, par le Parlement anglais, la levée d'un régiment spécial du nom de Royal-Américain, que Bouquet et son ami et camarade, Fréd. Haldimand, furent chargés d'organiser. Il s'agissait, pour encadrer les colons d'origine allemande, d'enrôler un nombre suffisant d'officiers instructeurs et d'ingénieurs capables et sachant l'allemand. Bouquet et Haldimand reçurent la commission de colonels. Parmi les officiers qu'ils appelèrent à faire partie de leur corps, on relève les noms des capitaines Steiner, Vulliamoz, de Lausanne, Du Fez, de Moudon, et Burnand (Denys-Ghérard); les trois frères, Jean, Augustin et Marc Prévost, de Genève, dont l'un succéda à Bouquet dans sa charge. Toutes ces démarches et opérations, compliquées de bills et de discussions du Parlement, durèrent de longs mois.

Cependant, bien que la paix fût officiellement maintenue en Europe, les hostilités se propageaient en Amérique. En Acadie, dont la population avait été déportée, les forts construits par les Français passèrent aux mains de leurs rivaux. Dans la vallée de l'Ohio, le général Braddock marchait sur le fort Duquesne à la tête de deux régiments d'infanterie régulière, et d'un corps de milice coloniale de Virginie sous les ordres de Washington. Imbu des procédés de la guerre européenne, Braddock négligea de faire fouiller les bois et d'éclairer sa marche, si bien qu'à peu de distance du fort il tomba en plein défilé dans une embuscade de Français et d'Indiens, qui firent le plus grand carnage de sa troupe sans courir aucun danger, le 13 juillet 1755. Les deux tiers du corps d'expédition Braddock et presque tout son état-major périrent. Le reste parvint à échapper au massacre, grâce à Washington. Telle fut la bataille à laquelle les Français donnèrent le nom de *bataille de la Belle-Rivière*, ainsi qu'ils appelaient l'Ohio-Alleghany.

Ce fut seulement en juin 1756 qu'arrivèrent les officiers qui devaient former le Royal-Américain. Le général en chef, *Loudoun*, n'arriva que plus tard encore. Mais nous ne pouvons pas suivre toutes les péripéties de cette guerre. Mentionnons seulement l'attaque du *fort William-Henry*, sur le lac Horican, par Montcalm, le 10 août 1757, et le massacre des prisonniers anglais par les Indiens, racontés par F. Cooper dans son roman *Le dernier des Mohicans*; en 1758 l'attaque malheureuse de *Ticonderago* (Carillon) par les Anglais et l'expédition du général *Forbes*, contre le fort Duquesne, dans laquelle Bouquet joua le principal rôle. Contre l'avis de Washington, Bouquet commença cette campagne en faisant ouvrir une route nouvelle, de Bedford à travers les montagnes de l'Alleghany, raccourcissant ainsi le trajet de 50 milles (80 kilomètres). Voici la lettre que Bouquet écrivit à la suite de cette expédition à sa fidèle amie et correspondante, miss Willing, à Philadelphie. (A suivre).

Bourg-Cinéma-Sonore. — «Marius» au Bourg. — «Suez-Aden-Bombay-Madras-Colombo-Madagascar»

Religieusement, ainsi qu'il récitaient des litanies, un vieux marin égrène tous ces noms aux consonances exotiques. Un jeune homme l'écoute avec ferveur.

Quelle chimère poursuit donc ce rêveur? N'est-il pas aimé de la plus jolie fille de Marseille.

C'est «Marius», le héros de la célèbre pièce de Marcel Pagnol qui tint l'affiche pendant de longs mois au Théâtre de Paris et que son auteur a lui-même adapté à l'écran.

La mise en scène a été réalisée par Alexandre Korda et, l'interprétation réunit tous les noms des créateurs: Raimu, Pierre Fresnay, Champin, Alida Rouffe, Mihalesco, Paul Dullac et Orane Demazis.

En raison de son importance, «Marius» commence à 8 h. 30 précises.

Pour la rédaction
J. BRON, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

Succursale de Lausanne: PÉPINET-GRAND-PONT



TREUTHARDT

Opticien spécialisé dans le choix des verres, le confort des montures, l'exécution des ordonnances. — 35 ans de pratique.

Place Faucon - St-Pierre 3, LAUSANNE, Tél. 24.549

S. Geismar

Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonneterie. Casquettes.

Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

DODILLE

LE CHEMISIER DE LAUSANNE

DES PRIX ABORDABLES
DALDIMAND, 11 DANS UN CADRE CHIC

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes:

Margot & Jeannet

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne